

2 Politique

Siuite de la visite officielle de la secrétaire générale de l'OIF/Rencontre avec l'opposition
Michaëlle Jean : « le dialogue national au sein des institutions prévues »



La secrétaire générale de l'OIF a proposé à l'opposition gabonaise...



...de participer au dialogue au sein du CND.

M.A.M

Libreville/Gabon

C'est dans cette optique que l'hôte du Gabon en visite officielle depuis quelques jours à Libreville a entrepris une série de rencontres avec les différentes composantes de la Nation. Hier, face à l'opposition, la secrétaire générale a recueilli des préoccupations exprimées. Non sans proposer des solutions en retour.

LA secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Michaëlle Jean a échangé, hier dans un hôtel de la place, avec les responsables des partis politiques de l'opposition. Une rencontre qui entre dans le cadre du programme de sa visite officielle en terre gabonaise. Au cours de ce conclave qui a duré près de deux heures d'horloge, une nouvelle opportunité a été offerte à ce bord politique afin d'exprimer ses préoccupations.



Plusieurs responsables de l'opposition ont répondu à l'appel de Michaëlle Jean.

En effet, constitués en plusieurs regroupements, entre autres, Front de l'opposition pour l'alternance, Union des forces pour l'alternance (UFA), Union des forces pour le changement (UFC), etc., l'opposition a, de manière explicite, dressé le chapelet de tous les maux qui selon elle, "paralyser notre pays". Non sans souhaiter la

bienvenue à leur hôte, les interlocuteurs de Michaëlle Jean ont indiqué que «seul le dialogue national sans exclusion et sans tabou, dont la tenue doit suivre immédiatement votre visite, reste la voie la mieux indiquée pour sortir notre pays de la crise déjà perceptible», a estimé Mangu Moussavou, au nom des siens.

Aussi, ont-ils invité les démocrates de tout bord politique à convenir "aujourd'hui et maintenant", entre autres, de "l'organisation des audiences foraines sur l'ensemble du territoire national pour assainir le fichier d'état-civil ; la réduction à cinq ans du mandat présidentiel renouvelable une fois et déclarer cette disposition intangible ; l'organisation d'un nouveau découpage électoral,

pour pouvoir avancer vers des élections et s'assurer que de part et d'autre, toutes les préoccupations soient exprimées et entendues.»

Ainsi, l'hôte du Gabon a estimé que ce dialogue national tant souhaité ne peut se tenir qu'au sein des institutions prévues pour cela, notamment le Conseil national de la démocratie (CND). Bien que réfuté par l'opposition (le CND comme cadre), Michaëlle Jean a encouragé ceux-là à y participer, en recueillant «le point de vue des populations, de débattre avec elles aussi, parce qu'après tout, ultimement c'est d'elles que viendra le verdict final.» Il faut souligner que dans le même élan, la secrétaire générale a eu des échanges avec les membres de la Cour constitutionnelle, tout comme ceux du Conseil national de la démocratie (CND) Une rencontre est également prévue avec les responsables de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence.

Fort de cela, au regard de tout ce qu'elle a pu relever des préoccupations des responsables de l'opposition, le patron de l'OIF a convenu, elle aussi, que «le dialogue est perçu comme une condition essentielle

Fin de la session extraordinaire du conseil municipal de Libreville

Les conseillers valident le projet d'adressage

SM

Libreville/Gabon

Après examen du projet de délibération portant sur la dénomination et la numérotation des voies et espaces publics dans la commune de Libreville, les membres de ce Conseil ont finalement opté en faveur dudit projet.

OUVERTE mardi dernier, la session extraordinaire du conseil municipal de la commune de Libreville, s'est achevée mercredi dans la soirée. Les travaux ont été sanctionnés par l'adoption de la délibération relative à l'adressage de Libreville. Les opérations d'adressage de la commune de Libreville



En qualité de présidente du Conseil municipal, Rose Christiane Ossouka Raponda, déclarant la Session close.

se poursuivront donc sans équivoque. Certains conseillers ont reconnu s'être trompés avant, car il n'a jamais été question de délimitation des environnements, mais plutôt de dénomination des voies et

espaces publics dans la capitale du pays. Pendant deux jours, les conseillers municipaux n'ont ménagé aucun effort pour procéder à la dénomination des voies et espace publics de la capitale poli-



C'est tard dans la nuit qu'ils se sont mis d'accord.

tique. C'est pour donner une force juridique à ces dénominations que le conseil a adopté la délibération y relative. A cet égard, «il convient de rappeler que jusqu'à présent, tous les noms des voies et es-

paces publics existants n'avaient aucune base juridique formelle. Ainsi, l'adoption de la présente délibération va-t-elle permettre de remédier à cette insuffisance», a expliqué le maire de Libreville, Rose

Christiane Ossouka Raponda. Selon l'édile de la capitale, le processus de dénomination va se poursuivre pendant encore plusieurs semaines. «Les sous-commissions d'arrondissement vont être amenées à poursuivre et parachever leur mission en complétant la dénomination des voies ou des espaces non encore pourvus. Et, en complétant toutes les informations requises en la matière», a-t-elle précisé.

On retient que ces assises qui ont duré jusqu'à tard dans la nuit de mercredi (22 heures), du fait d'une certaine réticence de la part des élus locaux du 3e arrondissement, ont permis de trouver un consensus. Comme quoi, tout est bien qui finit bien !